

LE VERDICT N'APPELA EN MOI AUCUN COMMENTAIRE

« Et puis cela s'est dégradé. Comment et quand ? Il serait vain d'en évoquer les étapes, mais il apparaissait que, par-devers nous, la population doutait de la présence française. J'en citerai deux témoignages :

« - Lors d'une compromission avec l'adversaire décelée dans une harka du 111^e/131^e régiment d'infanterie stationnée dans l'Ouarsenis, le fautif interrogé dit à l'officier de renseignement de l'unité : « J'étais jusqu'ici avec toi. Moi je suis né ici. J'habite avec ma famille ici ; vous allez partir, moi je reste. Il faut que je vive » ;

« - Bouziane, harki du 10^e commando de combat, paralysé partiel des membres inférieurs à la suite d'une blessure par balle de la colonne vertébrale, me disait lors d'une de mes visites à l'hôpital Maillot à Alger : « Mon commandant, ne me laisse pas là. Fais-moi marcher. Si je reste comme ça, ils me tueront ».

« Un point commun dans ces deux expressions : la certitude de notre départ et de ses conséquences.

« Je me suis adressé à ma hiérarchie. J'ai exprimé mon désarroi et mon angoisse, présentant ainsi les problèmes qui étaient portés à ma conscience, à mon commandement.

« Il me fut répondu que mes doutes étaient partagés et mes scrupules compris mais je n'en suis pas moins resté seul et ce sans recours devant ce problème de conscience que je n'étais pas à même, à mon échelon, de résoudre.

« Et il en a été ainsi pour tous ceux qui n'avaient pas hésité à mettre dans l'accomplissement de leur mission la parcelle d'amour sans laquelle rien de profond et de vrai ne peut être réalisé.

« Nous savions alors que nous étions parjures et que cela ne pourrait être légitimé.

« Sans pour autant en définir l'expression, nous espérions en un plaidoyer qui nous rendrait notre raison d'être.

« Nous savions que d'autres consciences, à l'échelon de la solution, souffraient du même problème. Mais nous savions aussi que la faculté de cette réhabilitation n'appartenait qu'à peu d'hommes, capables non seulement de réaliser une unanimité dans l'armée mais encore de trouver un écho dans la nation.

« Alors le général Challe est venu. Je me suis mis à sa disposition. Il n'était animé par aucune ambition politique et seul l'amour de la France le guidait alors. Il nous l'a dit et nous le savions.

« Il était celui qui pouvait réunir cette certitude de désintéressement et d'union. Il était enfin l'échelon de la réhabilitation.

« Lorsque demain, privé de mes droits de citoyen, déchu du corps des officiers de France, je me présenterai devant mes enfants, je pourrai, au nom de ceux qui depuis quinze ans n'ont pas craint de tout donner pour que soit tenue et respectée la parole de la France, leur léguer, à défaut de sécurité matérielle, l'héritage d'un honneur sans compromission. »

Le verdict n'appela en moi aucun commentaire. Seulement un geste. Une fois qu'il fut prononcé, je me souviens d'avoir arraché la Légion d'honneur accrochée à ma vareuse.